

Échos de la fhcc

ÉDITION DE L'ONTARIO Avril 2005 – Volume 13, No. 1



Numéro spécial Régalez la LRLS

Tom Morris

West Rouge intervient dans la campagne

Appel fait au ministre de régler la loi, pas de la justifier

La lettre envoyée par la **West Rouge Housing Co-operative** à sa députée était en fait un appel à l'aide. Les plaintes de la coopérative de Scarborough au sujet des répercussions néfastes de la *Loi sur la réforme du logement social* (LRLS) sur leur coopérative sembleront certainement familières aux autres 260 coopératives régies par la Loi.

Dans sa lettre transmise en novembre 2004 à la députée **Mary Anne Chambers**, la coopérative qualifie la LRLS de « complexe, restrictive et coûteuse ». [2] ►

1-5

Tout au sujet de la campagne sur la LRLS

Une série d'articles comprenant les plus récentes nouvelles.

6

Loi sur les sociétés coopératives

Les changements assurent aux administrateurs des coops une meilleure protection.

7

Programme de gestion de l'énergie

Le Programme de gestion de l'énergie de la SLS voit le jour avec un projet pilote.

8

Profil du Conseil

Un profil du trésorier du Conseil de l'Ontario, David Spackman.



◀ [couverture]

La coopérative précise que la Loi adoptée par le gouvernement conservateur en 2000 doit être modifiée sans tarder. La députée a transmis immédiatement la lettre au ministre des Affaires municipales et du Logement, **John Gerretsen**, lui demandant de répondre directement à la coopérative.

La réponse du 25 février du ministre a été décevante. « Elle ignore notre message principal que la Loi est impraticable, qu'elle cause du tort aux coopératives et qu'elle a désespérément besoin d'une refonte », explique le Conseil d'administration de la coopérative. Dans sa réponse, le ministre Gerretsen indique que le Ministère a consulté les intervenants, y compris la FHCC, au sujet des changements possibles de la LRLS. Toutefois, la lettre défend généralement la Loi ou suggère que la coopérative fasse part du problème à quelqu'un d'autre. West Rouge est une des nombreuses coopératives qui ont rencontré leur député l'automne dernier et qui font maintenant un suivi pour montrer jusqu'à quel point la LRLS nuit aux opérations de leur coopérative et au moral de leur collectivité. « Ils ont créé un monstre qui consomme une tonne de papier et qui gruge le temps dont nous disposons et nos énergies », explique la présidente de la coopérative, **Barb Tulk**.

Dans sa lettre à Mme Chambers, la coopérative indique qu'elle s'est toujours efforcée d'être « une collectivité inclusive avec des

résidents de diverses conditions sociales travaillant en commun ». Toutefois, elle ajoute « que cet objectif devient de plus en plus difficile à atteindre, alors que le conseil d'administration, les comités et le personnel doivent maintenant consacrer tant de temps à essayer de suivre la nouvelle loi, de la comprendre et d'y répondre, ce qui laisse peu de place pour l'animation communautaire ou pour la liaison avec les jeunes et les membres... ».

Il est maintenant beaucoup plus difficile de gérer efficacement la coopérative depuis « l'augmentation considérable des exigences pour la collecte et la transmission de l'information et des statistiques ». Le personnel dispose en effet de moins de temps à consacrer à des tâches de gestion essentielles telles que le contrôle des arriérés et la présentation des rapports au conseil.

Pire encore, la coopérative n'est plus en mesure de garantir une sécurité à ses membres de longue date. « Si un membre de la coopérative qui paie un loyer du marché voit son revenu diminuer, la coopérative n'a pas le droit de lui accorder une subvention, même si elle est capable de le faire. Le membre doit s'inscrire sur une liste d'attente centrale pour

obtenir une subvention. S'il doit des arriérés, il doit déménager ou être expulsé et la coopérative doit trouver une personne figurant sur la ... liste d'attente centrale pour prendre son logement. »

West Rouge affirme que la réponse du ministre Gerretsen l'a non seulement déçue, mais laissée perplexe. Elle écrit ainsi : « Dans l'opposition, les membres du Parti libéral sont intervenus à l'Assemblée législative et ont condamné la LRLS, tout comme de nombreux candidats de votre parti à la dernière élection. Nous nous demandons si cette loi essentielle reflète les valeurs politiques fondamentales de votre gouvernement. » La lettre concède que les Libéraux ont apporté quelques changements, surtout mineurs, aux règlements d'application, mais fait observer que, à ce rythme, « il faudra environ 130 ans pour obtenir des progrès remarquables ».

West Rouge et les autres coopératives ne sont pas disposées à attendre 130 ans. Elles ne se laisseront pas mettre en veilleuse ni se faire ignorer, mais comptent plutôt exercer plus de pression pour que des changements significatifs soient apportés à cette loi. ☞

▶
Les administrateurs de West Rouge, Claudia Ceres, Kathy Scott (assises) et Barb Tulk, David Coulter et Rebecca McKay (debout), prennent connaissance de la lettre du ministre Gerretsen.





◀ Janet Gardiner, trésorière de CHFT et membre de l'Edgeview Housing Co-op, et Lori Bremner, administratrice de New Hibret Co-op Homes, ont rencontré George Smitherman, député de Toronto-Centre-Rosedale et ministre de la Santé et des Soins de longue durée, dans sa permanence de circonscription.

But de la phase 2 de la campagne – Décision en juin du ministre

Le coup d'envoi de la deuxième phase de la campagne pour l'aménagement de la *Loi sur la réforme du logement social* a été donné en février avec le nouveau slogan « Nous voulons ravoir nos coops! ». Le slogan transmet un message clair sur l'importance de l'enjeu pour les coopératives, qui luttent pour la maîtrise de leurs logements.

La Région de l'Ontario a fait parvenir une trousse d'information aux coopératives, qui comprend des affiches, une brochure indiquant les principaux enjeux et un bulletin de campagne donnant des conseils de rédaction pour la lettre destinée au ministre des Affaires municipales et du Logement, **John Gerretsen**. Nous avons également dévoilé un nouveau secteur de notre site Web consacré au lobby (voir l'article Réglez la LRLS – Outils de campagne en ligne, à la page 5).

Le but de la deuxième phase est d'obtenir du ministre un examen complet de la Loi d'ici notre assemblée annuelle. Le ministre s'est d'abord engagé à prendre la parole à notre assemblée et nous espérons qu'il profitera de l'occasion pour annoncer la nouvelle.

Afin que la chose se produise, le ministre Gerretsen doit entendre parler de chaque coopérative de l'Ontario avant l'AGA. Voici donc ce que nous vous demandons de faire :

- coopératives du programme de l'Ontario – adressez une lettre au ministre pour lui expliquer que la LRLS fait mal à votre coopérative et à vos membres;
- coopératives du programme fédéral – adressez une lettre au ministre pour lui expliquer comment votre coopérative fonctionne en vertu d'un accord fixe et simple, contrairement aux coopératives provinciales, qui doivent observer des règles complexes et rigoureuses;
- par la suite, obtenez une réunion avec votre député, à laquelle vous assisterez seul ou avec d'autres coopératives de la région;
- demandez aux membres individuels d'adresser eux aussi une lettre pour expliquer pourquoi la LRLS doit être aménagée.

Le message commence à passer. Nous savons que le ministre entend parler de ses députés. « Toutefois, nous n'avons encore rien obtenu », constate **Harvey Cooper**, gestionnaire des Relations gouvernementales. « Le gouvernement continue d'accorder la priorité à la santé, à l'éducation et au déficit, et le ministre Gerretsen est accaparé par la Loi sur la ceinture de verdure et par la Loi sur la protection des locataires. »

Si vous n'avez pas encore écrit votre lettre au ministre, faites-le cette semaine. Assurez-vous d'en faire parvenir copie à votre député. Encouragez vos membres à écrire également une lettre. Quelques lettres seulement de membres individuels de chaque coopérative feront une différence appréciable. Insistez ensuite pour obtenir une réunion avec votre député au cours des prochaines semaines. ☺

Notes sur la campagne

Appui de l'opposition

Le lobby sur la LRLS vise sur les députés. Nous voulons qu'ils exercent des pressions sur le ministre **Gerretsen** pour qu'il rouvre la Loi. Nous recherchons également l'appui des deux partis de l'opposition. Avec le soutien de tous les partis, il sera beaucoup plus facile pour le ministre de consacrer du temps précieux de nos élus au réexamen de la Loi.

Lors d'une récente réunion, **Michael Prue**, critique du NPD pour le Logement et les Finances, a proposé son aide. M. Prue a indiqué qu'il écrirait une lettre au ministre demandant une refonte de la Loi. Il a ajouté qu'il était sidéré que le gouvernement n'ait pas au moins adopté les modifications aux règlements proposés unanimement par un groupe de gestionnaires de services, l'ONPHA et la Région de l'Ontario il y a plus de deux ans. « Les changements de règlements n'ont pas à être soumis à l'Assemblée législative. Il suffit d'obtenir une approbation du Cabinet et un décret. Quel est le problème? », se demande M. Prue. Le fait que les Libéraux prennent leur temps pour modifier la Loi,

alors que la chose était si urgente lorsqu'ils étaient dans l'opposition, le laisse également perplexe.

Un peu avant Noël, la présidente du Conseil **Lori-Ann McDonald**, le directeur général **Dale Reagan** et le gestionnaire des Relations gouvernementales **Harvey Cooper** ont rencontré le nouveau chef du Parti progressiste-conservateur, John Tory. Lors de cette rencontre très positive et détendue, M. Tory a indiqué qu'il était intrigué par l'habitation coopérative et qu'il voyait un certain nombre d'avantages importants au modèle des coopératives. Il a indiqué par exemple que, par ce qu'il avait été en mesure de constater, les membres des coopératives sont fiers d'être propriétaires de leur logement et intéressés à ce que leur collectivité fonctionne. Il a ajouté qu'il trouve le contrôle démocratique local de l'habitation coopérative très attrayant. Il s'est dit également convaincu que le modèle de logements communautaires aux revenus mixtes et à petite échelle proposé par les habitations coopératives et sans but lucratif donne de meilleurs résultats que le recours au logement public durant les décennies précédentes.

Un jour avant la réunion, dans une entrevue accordée au *St. Catharines Standard*,

M. Tory a indiqué qu'il désirait revoir la politique du parti qui a mené au délestage du logement social. Dans son article paru le 16 décembre, *The Standard* écrit : « Sept ans après que l'ancien premier ministre conservateur **Mike Harris** ait procédé au délestage d'une multitude de services, y compris le bien-être social, le logement social et le service ambulancier terrestre, ... M. Tory est d'avis que l'annulation de ces changements peut contribuer à alléger le fardeau fiscal croissant des propriétaires. » Le journal indique que le chef conservateur a déclaré : « Je crois que le temps est venu de réexaminer certaines conséquences des changements que nous avons apportés à la répartition des responsabilités pour le paiement des services reçus. » Cette apparente bonne volonté à examiner de près ces questions constitue un développement dans la campagne visant à aménager la LRLS.

Les coopératives disent ce qu'elles pensent

La coopérative **Ramer's Wood Co-operative Homes** de Markham a été la première à participer à la phase 2 du lobby sur la LRLS. La coopérative du programme fédéral de 81 logements a écrit au ministre Gerretsen le 16 février, l'exhortant

à « établir un processus de refonte immédiate de la LRLS ». Dans la lettre, la présidente **Katherine Bontje** déclare : « Nos membres sont heureux de vivre dans une coopérative fédérale, mais sont très conscients des problèmes vécus par les coopérateurs provinciaux... Les membres de coopératives fédérales ont le droit et la possibilité de prendre des décisions réelles sur la gestion de leur coopérative. Ces droits et ces possibilités fondamentales n'existent pas pour les coopératives provinciales en vertu de la LRLS. »

Un rapport libéral préconise une réforme des règles d'aide sociale

Un nouveau rapport sur le système d'aide sociale préparé par la députée libérale **Deb Matthews** signale d'importants problèmes relativement aux règles d'aide à l'emploi du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. Deb Matthews est l'adjointe parlementaire de la ministre des Services sociaux et communautaires, l'honorable **Sandra Pupatello**. Les membres et les employés des coopératives du programme de l'Ontario remarqueront une similitude étrange entre la manière adoptée pour l'aide sociale que Mme Matthews critique

Scott Piatkowski

et les règles punitives en matière de LIR de la *Loi sur la réforme du logement social*. Cette similitude n'est pas surprenante, puisque l'ancien gouvernement avait calqué la manière forte adoptée pour la LRLS sur les politiques suivies pour le système d'aide sociale.

Le rapport de la députée Matthews précise que l'aide sociale devrait être réformée en « remplaçant l'approche punitive actuelle par une approche d'accompagnement axée sur le client... ». Le rapport demande en outre au gouvernement de passer « d'un système embourbé dans un labyrinthe de règles... à un système où les règles sont simples, claires, bien communiquées et destinées à aider les gens à améliorer leurs conditions et possibilités de succès. » Finalement, elle demande que le système qui récompense les municipalités pour l'atteinte de quotas d'activité soit remplacé par un système qui récompense l'obtention de résultats durables.

Les coopératives pour personnes âgées pressent le ministre

Les coopératives pour personnes âgées font front commun pour solliciter l'aide du ministre délégué aux Affaires des personnes âgées de l'Ontario dans la campagne visant à aménager la *Loi sur la réforme du logement social* (LRLS). Ils demandent la tenue d'une réunion pour lui expliquer comment la Loi est préjudiciable à leurs collectivités.

Le ministre **John Gerretsen** en sait plus que la plupart des collègues de son Cabinet sur la question et sera mieux placé pour intervenir, puisqu'il est également ministre des Affaires municipales et du Logement, en plus d'être responsable de la LRLS.

Le ministre Gerretsen a toujours eu un intérêt très marqué pour les questions concernant les aînés au cours de sa carrière politique qui a commencé sur

le plan municipal. Pendant des années, il a siégé au conseil de **Kingcole Non-Profit Homes**, un projet pour personnes âgées de Kingston.

Les coopératives pour personnes âgées ont une longue tradition d'action politique efficace. En faisant valoir collectivement leurs préoccupations, les membres de ces coopératives pourraient exercer une grande influence sur le ministre. Ils seront en mesure de faire valoir comment certaines règles de la LRLS qui touchent tous les membres des coopératives sont particulièrement néfastes pour les aînés.

Peggy Racicot de **Rockview Seniors Co-operatives Homes** de Sudbury est l'une des aînées qui veulent avoir la chance de parler au ministre. Elle précise sa pensée ainsi : « M. Gerretsen semble bien qualifié comme ministre délégué aux Affaires des personnes âgées. Il est évident qu'il s'intéresse depuis longtemps aux aînés. Nous espérons le convaincre d'examiner attentivement la LRLS de notre point de vue et de constater jusqu'à quel point cette loi est insensible, bureaucratique et non rentable. Pour une meilleure qualité de vie des aînés, il devrait consentir à apporter certains changements productifs. » ☺

Réglez la LRLS – Outils de campagne en ligne

Pour les plus récentes nouvelles sur la campagne et les outils de lobby, allez au site Web de la FHCC à www.fhcc.coop. Cliquez sur Ontario accueil, puis sur le logo de la campagne Réglez la LRLS.

Vous y trouverez des bulletins de campagne, des documents d'information, une affiche ainsi qu'un exemplaire en noir et blanc de la brochure sur la campagne que vous pouvez télécharger avant de le reproduire.

Les changements apportés à la Loi sur les sociétés coopératives

Le gouvernement de l'Ontario a récemment apporté certains changements importants à la *Loi sur les sociétés coopératives*. Le secteur coopératif, représenté par le comité des relations gouvernementales de l'**Ontario Co-operative Association** (On Co-op), faisait pression depuis plusieurs années pour que ces changements soient adoptés. La Région de l'Ontario fait partie de ce comité.

Un certain nombre de ces modifications visent à mettre la Loi en conformité avec d'autres lois semblables qui régissent les entreprises privées. La plupart des changements ne modifient pas le fonctionnement des coopératives d'habitation, mais les nouvelles règles sur la responsabilité des administrateurs offriront une protection plus vaste aux administrateurs de votre coopérative.

Grâce aux modifications apportées, les coopératives peuvent maintenant, à certaines conditions, protéger leurs administrateurs et se procurer une assurance-responsabilité qui offre aux administrateurs une meilleure protection. Les changements relatifs à la responsabilité des administrateurs sont déjà en vigueur.

Un autre changement qui touche les coopératives d'habitation est celui qui prévoit que les coopératives pourront transmettre électroniquement des avis et des documents à leurs membres et à leurs administrateurs. Ces derniers pourront également faire parvenir électroniquement des avis et des documents à la coopérative. Ces changements entreront en vigueur seulement après l'adoption des nouveaux règlements d'application par le gouvernement. Le personnel de la Région de l'Ontario travaille avec des fonctionnaires sur le libellé de ces règlements dans le cadre d'un comité de l'On Co-op.

On Co-op publiera une fiche d'information sur la responsabilité des administrateurs dans son site Web en avril (www.ontario.coop). La Région de l'Ontario publiera également un document en avril pour aider les coopératives à comprendre les changements.

cyberALERTE, un nouveau bulletin destiné aux coops de l'Ontario

La Région de l'Ontario a lancé un nouveau bulletin électronique afin de diffuser rapidement les nouvelles disponibles sur des développements importants qui intéressent les coopératives de l'Ontario.

cyberALERTE, le nouveau bulletin électronique de la Région de l'Ontario pour les coopératives de l'Ontario, est un moyen peu coûteux de communiquer des nouvelles et de l'information rapidement aux membres.

Nous adresserons cyberALERTE à l'adresse de courriel que nous connaissons pour chaque coopérative de l'Ontario. Afin de bien recevoir les prochains numéros de cyberALERTE, faites parvenir l'adresse de courriel électronique de votre coopérative à kmoyer@fhcc.ca.

Les Libéraux consultant, mais pas de nouveaux logements en vue

Immédiatement avant Noël, le gouvernement libéral de l'Ontario a procédé à une ronde rapide de consultations sur la stratégie de logement abordable. Le geste a été généralement perçu comme une tentative visant à démontrer qu'il tient sa promesse électorale de s'occuper à nouveau du logement abordable. Toutefois, le fait demeure que, presque un an et demi après l'élection des Libéraux, il n'y a toujours pas de nouveau programme d'habitation et presque pas d'argent neuf.



Malgré un préavis très bref, la Région de l'Ontario ainsi que de nombreux représentants de coopératives ont pris part aux consultations. Nous avons réitéré notre demande que le gouvernement remanie le programme instauré par l'ancien gouvernement afin d'uniformiser les règles du jeu pour les coopératives et de rendre le logement abordable aux ménages à faible revenu. Nous avons demandé au gouvernement de tenir sa promesse de financer 20 000 logements abordables neufs durant son premier mandat.

Les Libéraux devraient déposer le budget 2005 de l'Ontario en avril. «Nous attendons impatiemment le budget pour voir si le gouvernement libéral qui a fait campagne en promettant davantage de logements abordables tiendra promesse», explique **Lori-Anne McDonald**, présidente du Conseil de l'Ontario.

Vous trouverez le mémoire de la Région de l'Ontario sur la stratégie de logement abordable à www.fhcc.coop.

La province annonce des améliorations au Programme de logement abordable

À la suite des pressions exercées par la Région de l'Ontario et autres défenseurs de l'habitation, le gouvernement de l'Ontario a annoncé deux changements aux règles du Programme fédéral-provincial de logement abordable. Un maximum de 100 000 \$ sera maintenant disponible pour les projets approuvés afin d'aider à acquitter les frais d'élaboration initiaux exigés par exemple pour les dessins d'architecture, les services juridiques et l'obtention des approbations de planification. Selon les anciennes règles du programme, un groupe devait assumer tous les frais d'élaboration jusqu'à ce qu'il obtienne un permis de construction, ce qui empêchait la plupart des coopératives de se prévaloir du programme.

Le gouvernement a également annoncé une augmentation de sa part de financement dans le cadre du programme, qui passe de 2 000 \$ à 4 000 \$ par logement, ce qui est encore très loin du financement fédéral de 25 000 \$.

La Région de l'Ontario continue à demander que d'autres changements importants soient apportés au Programme de logement abordable, afin que les coopératives et les autres groupes communautaires puissent l'utiliser.

Pour plus d'information, consultez notre site Web ou communiquez avec **Harvey Cooper** au 1-800-268-2537 (à Toronto : 416-366-1711, poste 237), ou par courriel à hcooper@fhcc.ca.

Programme pilote de gestion de l'énergie

La hausse des coûts des services publics force les coopératives à prendre au sérieux la gestion de l'énergie. Une autre augmentation importante des tarifs d'électricité est imminente et d'autres sont prévues. Les redevances d'eau sont considérablement plus élevées, alors que les municipalités renouvellent leurs infrastructures d'eau et commencent à donner suite aux recommandations de la commission d'enquête sur les événements survenus à Walkerton.

Bonne nouvelle : une aide accrue s'en vient. En effet, la Région de l'Ontario travaille en collaboration avec la Société des services de logement social (SSLS) à la préparation d'un nouveau programme ambitieux de gestion de l'énergie pour les coopératives et les groupes sans but lucratif de l'Ontario. Le programme comprendra une vérification énergétique standard, un système de gestion de l'énergie en ligne que les coopératives pourront utiliser pour surveiller leurs coûts et leur consommation d'énergie, ainsi qu'un programme d'éducation. Il aidera également les coopératives à obtenir des prêts économiques ou des subventions pour acquitter les frais d'établissement de leur plan de conservation d'énergie.

Afin de mettre à l'essai le programme, la SSLS a amorcé un projet pilote avec 30 coopératives et groupes sans but lucratif. Neuf coopératives font partie du projet pilote, y compris quatre coopératives du programme fédéral. Ces coopératives sont :

- Willowside, Kitchener
- Glenn Haddrell, Ottawa
- Coop Voisins, Ottawa
- Anne Marie Hill, Scarborough
- Bob and Kay Carlin, Sudbury
- Alexandra Park, Toronto
- Hugh Garner, Toronto
- Metta, Toronto
- Secord Avenue, Toronto

La SSLS utilisera les résultats de l'essai pilote pour mettre au point le programme avant de le lancer cet automne. Toute les coopératives de l'Ontario seront admissibles au programme. Pour recevoir les mises à jour, il vous suffit de faire parvenir un courriel à feedback@shscorp.ca. 📧



David Spackman, représentant du Nord au Conseil de l'Ontario, prend position à l'assemblée annuelle 2004 des membres de l'Ontario à Québec.



Renseignements sur la publication

Échos de la FHCC est publié par la Fédération de l'habitation coopérative du Canada. On peut en reprendre des extraits, à condition de mentionner la source : FHCC.

Des articles, des commentaires ou des questions? Communiquez avec Keith Moyer (tél. : 1-800-268-2537 ou courriel : kmoyer@fhcc.ca).

Rédacteur : Keith Moyer
kmoyer@fhcc.ca
Conception et impression : EGO Creative Solutions
design@egocreatives.com
Allegra Print & Imaging
jim@allegra-ottawa.ca

Pour information :

Bureau national
311-225, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario) K2P 1P9
Tél. (613) 230-2201
Télec. (613) 230-2231
Sans frais : 1-800-465-2752

Région de l'Ontario
313-720, ave. Spadina,
Toronto (Ontario) M5S 2T9
Tél. (416) 366-1711
Télec. (416) 366-3876
Sans frais : 1-800-268-2537

Des affaires ontariennes à régler à l'AGA

Notez à votre agenda l'assemblée annuelle de la Région de l'Ontario, qui aura lieu le vendredi 17 juin, en marge de l'AGA de la FHCC à Edmonton. Pour plus d'information, voir la section sur l'AGA dans les *Échos de la FHCC* (édition nationale) ou visitez www.fhcc.coop/aga2005.

Profil du Conseil : David Spackman

David Spackman en est à son deuxième mandat au Conseil en tant que représentant du Nord de l'Ontario et trésorier du Conseil. David a fait partie du groupe de travail sur la réforme du droit des expulsions et du comité d'examen de l'assemblée annuelle de la FHCC.

David est le directeur général de la **Castlegreen Housing Co-operative**, à Thunder Bay, depuis 1997. Avec l'aide de David, Castlegreen travaille depuis 1999 à la

réalisation d'une coopérative de 52 logements pour aînés. David s'est fixé deux objectifs comme membre du Conseil :

- faire pression sur le gouvernement de l'Ontario pour qu'il finance et élabore des programmes que nous pouvons utiliser pour construire un plus grand nombre d'habitations coopératives;
- aider la FHCC à trouver des moyens nouveaux et améliorés d'assurer des services aux coopératives de régions non fédérées, et particulièrement du Nord de l'Ontario.

Avant d'entrer dans le mouvement de l'habitation coopérative, David a passé 21 ans en gestion d'installations privées et sans but lucratif.

David est le père de deux garçons, tous deux nés le 17 avril, mais à 19 ans d'intervalle. Dans ses temps libres, David aime faire du canotage sur les nombreux lacs du Nord de l'Ontario.

Racontez-nous votre histoire

Nous avons souvent entendu des membres dire que leur coopérative avait fait une grande différence dans leur vie. Des gens trop timides pour s'exprimer en public sont devenus plus volubiles pendant les réunions de la coopérative et se sont vite engagés activement dans la coopérative ou fédération locale. Les membres trouvent le soutien communautaire et s'engagent bientôt à aider les autres dans la coopérative.

La Région de l'Ontario recueille des faits sur la différence que l'engagement dans une coopérative a fait dans la vie de ses membres. Nous mentionnerons ces faits pour informer les gens que les coopératives d'habitation font une différence positive. Envoyez-nous vos anecdotes ou téléphonez et racontez-nous votre expérience. Téléphonez à **Keith Moyer** au 1-800-268-2537, poste 224 (416-366-1711 à Toronto), ou communiquez par courrier électronique à kmoyer@fhcc.ca.